



Onet le Château, le 18 novembre 2021

**Mmes et MM les Président(e)s
des Clubs Aveyronnais**

Objet : 15^{ème} Assemblée Générale Financière des Clubs du District Aveyron Football

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,

Je vous convie à assister à la 15^{ème} Assemblée Générale Financière des Clubs du District Aveyron Football qui se déroulera le :

**VENDREDI 3 DECEMBRE 2021 à 19H15
A la Salle des Fêtes de CARCENAC PEYRALES (12160)**

L'ordre du jour sera le suivant :

- ✚ Accueil des Clubs, vérification des Pouvoirs et émargement ;
- ✚ Mot d'accueil du Président BOURDET, ouverture de l'Assemblée Générale ;
- ✚ Allocution de Jean Philippe MOUYSSSET, Président d'Espoir Foot Club 88 ;
- ✚ Allocution de Jacques BARBEZANGE, Maire de BARAQUEVILLE et Conseiller Départemental ;
- ✚ Appel des représentants des Clubs (quorum) ;
- ✚ Adoption du Procès-Verbal de la 53^{ème} Assemblée Générale du 25 juin 2021 ;
- ✚ Bilan actuel de la Saison par Pierre BOURDET ;
- ✚ Présentation du Bilan comptable de l'Exercice 2020/2021 par Damien PRADALIER et questions sur ce bilan ;
- ✚ Présentation du Rapport par la Commissaire Aux Comptes ;
- ✚ Affectation du Résultat ;
- ✚ Votes de l'Exercice Comptable 2020/2021 ;
- ✚ Désignation d'un Commissaire Aux Comptes pour la période 2021/2027 en remplacement du Cabinet KPMG ;
- ✚ Informations sur le dispositif PEC par Jean Marc ANSELM I ;
- ✚ Election d'un membre coopté ;
- ✚ Présentation et vote des modifications des Règlements ;
- ✚ Remise des récompenses pour le Challenge FAIR PLAY GROUPAMA ;
- ✚ Remise des dotations FFF pour les Clubs Labellisés ;
- ✚ Allocution des Personnalités invitées ;
- ✚ Clôture de l'Assemblée par un buffet campagnard.



Nous vous rappelons qu'en cas d'indisponibilité, vous avez la possibilité de vous faire représenter, au choix

- par un licencié de votre club,
- par un licencié d'un autre club qui représentera lui-même son propre club lors de l'Assemblée Générale.

Le cas échéant, merci de compléter l'attestation de pouvoir et de la retourner au District, complétée et signée, **pour le 30 novembre 2021.**

Pour rappel, un pouvoir en bonne et due forme doit comporter la signature du Président, le cachet du club mais également mentionner expressément le mandataire désigné. Le bénéficiaire d'un pouvoir devra être en mesure de justifier de sa qualité de licencié.

Enfin, un buffet étant offert en fin d'Assemblée, nous vous demandons de bien vouloir vous inscrire avant le **30 novembre 2021** via le lien **REEMPLIR LE FORMULAIRE**, à raison de 2 personnes maximum, et ce pour des raisons de capacité de la salle et afin de respecter les règles sanitaires en vigueur.

Bien Cordialement,

Le Président,

Pierre BOURDET.

RAPPEL IMPORTANT : Le pass sanitaire sera exigé pour assister à cette Assemblée Générale.